

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre :
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le 23 mars à 09h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, le mardi 23 mars 2021 à en visioconférence.

Date de convocation : 11 mars 2021

Etaient présents en visioconférence : Mme Pascale GOT, Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Loïc GIRARD, Mme Ghislaine GUILLEN, Mme Célia MONSEIGNE, Mme Sandrine DERVILLE, Mr Jean-Jacques CORSAN, Mme Véronique FERREIRA, Mr Olivier ESCOTS, Mr Stéphane COTIER, Mr Philippe LABRIEUX, Mr Cyril PENAUD

Etait excusé avec procuration : Mr Dominique FEDIEU

Etaient aussi présents : Mme Isabelle PREVOST, Mme Elodie LIBAUD, Mme C. GUILLAUD, Mme Nathalie BRICHE.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Jacques CORSAN

Délibération N°2021-02-10 – Délégation pour autorisation de signature d'une ligne de trésorerie

Considérant les besoins de trésorerie dans l'attente du versement des subventions et des participations des membres ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

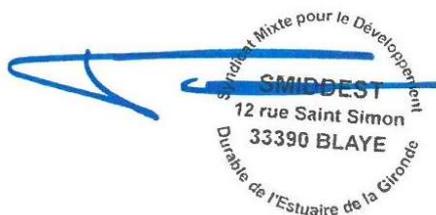
Article 1 : de donner délégation à Mme La Présidente pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie,

Article 2 : d'autoriser Mme la Présidente à signer le contrat pour une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire dédié, pour un montant permettant de faire face aux fluctuations de trésorerie,

Article 3 : d'autoriser Mme la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la mobilisation et au remboursement de ces fonds.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 23 mars 2021

La Présidente



Pascale GOT